



A vos cultures

N° 13 – 4 mai 2022

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal n°13.

A RETENIR :

Colza :

Pas d'analyse cette semaine.

Blé :

La rouille jaune progresse et de nouvelles variétés sont touchées, le risque est bien présent sur les variétés sensibles. La septoriose continue sa progression et touche maintenant les F3 définitives.

Orge :

La protection fongicide doit être en place cette semaine.





BLE

STADES : de 2 à 3 nœuds en altitude et dernière feuille pointante à gonflement en plaine.

Profil maladies des variétés de blé préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Piétin verse	Oïdium	Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune	Fusariose épi
APACHE	2	5	4,5	7	4	7
ARCACHON	3		6	7	6	5
DIAMENTO	3	6	5,5	6	7	5
GRAVURE	6	6	6,5	5	7	5
KWS ULTIM	6	4	5,5	8	5	5,5
LG ABSALON	6	8	7,5	6	7	5
LG ARMSTRONG	6	7	7	7	7	4
MACARON	2	7	6	7	4	6
PIBRAC	4	6	6	6	5	5
PRESTANCE	6	(6)	6,5	6	6	4,5
RGT MONTECARLO	(6)	6	5,5	4	(7)	(5)
RGT SACRAMENTO	2	5	5,5	5	7	(5)
RUBISKO	2	6	5	7	7	5
SY ADMIRATION	6	3	5	7	6	6,5
SY MOISSON	3	7	4,5	7	6	6
SY ROCINANTE	3	8	6	7	6	5
UNIK	3	4	5,5	7	4	4,5

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

Septoriose :

Dix-sept parcelles observées cette semaine, dont sept dans l'Allier. Quatre parcelles situées sur le Nord Allier (stade sortie dernière feuille à dernière feuille étalée) révèlent la présence de septoriose avec 10 à 30 % des F3 touchés.

A partir du stade 2 nœuds, observez les 3 dernières feuilles de 20 plantes. Le seuil de nuisibilité de la septoriose est atteint, pour des variétés sensibles (note < ou égale à 6), si plus de 20% des F3 du moment présentent des symptômes et, pour des variétés peu sensibles (note > 6,5), si plus de 50% des F3 du moment présentent des symptômes. Attention à ne pas confondre avec des tâches physiologiques (absence de pycnides noires au centre des taches), nombreuses suite aux écarts de températures, et en général qui concernent un seul étage foliaire.

Le modèle SeptoLIS de la semaine dernière confirmait que pour les variétés sensibles (note =5) le seuil d'alerte serait atteint entre dernière semaine d'avril pour les semis autour du 15 octobre 2021 et première semaine de mai pour des semis autour du 1er novembre 2021, date qui va correspondre au déroulement de la dernière feuille, stade pivot de la protection fongicide sur blé.

Rouille jaune :

De nouveau cas de rouille jaune ont été observés depuis la fin de semaine dernière, sur les variétés PAKITO, RGT MONTECARLO et RGT SACRAMENTO, cette semaine on la signale également sur SEGOR, TRIGOFORT et TOGANO. Les conditions humides et plus fraîches de ces derniers jours lui sont favorables.

Au vu des conditions climatiques, du niveau de risque à priori et des observations, la protection fongicide doit progressivement se mettre en place, idéalement au stade dernière feuille étalée. Le traitement sera composé de Sdhi + triazoles et éventuellement associées à une strobilurine.

Exemples de produits :

Secteurs Sologne/Bocage et autres sols sablo-limoneux :

KARDIX/VELDIG 0.9 I (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) 43 €

ELATUS ERA 0.8 I (Benzovindiflupyr 75 g/l + Prothioconazole 150 g/l) 49 €

REVYSTAR XL/DIADEM 0.8 I (Mefentrifluconazole 100 g/l + fluxapyroxad 50 g/l) 45 €

En présence de rouille jaune, privilégiez ELATUS ERA ou KARDIX, ou opter pour :

PRIAXOR EC 0.6 I (Pyraclostrobine 150 g/l + fluxapyroxad 75 g/l) + **AMPLITUDE 0.6 I** (Mefentrifluconazole 100 g/l) 48 €

Où

ISIX 0.6 I (Mefentrifluconazole 95 g/l + Pyraclostrobine 150 g/l + fluxapyroxad 75 g/l) + **IMTREX 0.6 I** (Fluxapyroxad 62,5 g/l) 48 €

Dans les parcelles, où un fongicide type Prosaro est prévu début floraison (blés précédent maïs en non-labour), d'une part, veillez à ne pas utiliser un produit contenant du prothioconazole au stade dernière feuille étalée, d'autre part possibilité de réduire de 20 à 25 % les doses ci-dessus, en effet le traitement début floraison offrira un prolongement de la protection feuillage.

Secteurs Forterre/Limagne et autres sols argilo-calcaires :

ELATUS ERA 0.8 I (Benzovindiflupyr 75 g/l + Prothioconazole 150 g/l) 49 €

ELATUS PLUS 0.6 I (Benzovindiflupyr 100 g/l) + **ARIOSTE 90 0.6 I** (metconazole 90 g/l) 47 €

TWIST 500 SC 0.15 I (Trifloxystrobine 500 g/l) + **KARDIX/VELDIG 0.75 I** (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) environ 39 €

COMET 200 0.375 I (Pyraclostrobine 200 g/l) + **LIBRAX 0.75 I** (metconazole 45 g/l + fluxapyroxad 62,5 g/l) 47 €

PRIAXOR EC 0.6 I (Pyraclostrobine 150 g/l + fluxapyroxad 75 g/l) + **AMPLITUDE 0.6 I** (Mefentrifluconazole 100 g/l) 48 €

ISIX 0.6 I (Mefentrifluconazole 95 g/l + Pyraclostrobine 150 g/l + fluxapyroxad 75 g/l) + **IMTREX 0.6 I** (Fluxapyroxad 62,5 g/l) 48 €

L'ensemble de ces solutions sont également efficaces sur les rouilles.

Dans les parcelles où un fongicide type Prosaro est prévu début floraison (blés précédent maïs en non-labour), d'une part veillez à ne pas utiliser un produit contenant du prothioconazole au stade dernière feuille étalée, d'autre part possibilité de réduire de 20 à 25 % les doses ci-dessus, en effet le traitement début floraison offrira un prolongement de la protection feuillage.

Pour les parcelles les plus tardives (entre 2 et 3 nœuds), la pression et le risque septoriose demeurent à ce jour relativement faibles. Seule la présence de rouille jaune pourrait entraîner un déclenchement d'intervention dans ce cas-là, optez par exemple :

pour un produit à base de tébuconazole ou metconazole éventuellement complétée avec une strobilurine type Amistar





ORGE D'HIVER

Les stades observés cette semaine dans l'Allier sont compris entre début épiaison à floraison.

Profil maladies des variétés d'orge préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Oïdium	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille naine	Ramulariose
KWS BORRELY	7	7	5	6	6
KWS CASSIA	6	5	7	7	7
KWS FEERIS	4	6	5	5	5
IDILIC	6	6	6	6	
LG CAIMAN	8	4	6	6	
LG CASTING	7	6	7	6	5
MALTESSE	7	6	6	4	6
MARGAUX	6	6	6	5	5
MEMENTO	5	7	6	7	6
ORIONE	(7)	(6)	(6)	(6)	(5)
RAFAELA	(7)	5	7	5	

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

La protection fongicide doit être en place, sinon intervenir rapidement.

Le traitement sera composé de Sdhi + triazoles et associé à une strobilurine uniquement sur les variétés les plus sensibles à l'helminthosporiose (note inférieure ou égale à 5).

Parcelles ayant fait l'objet d'une première intervention au stade 1- 2 nœuds :

Variétés avec note helminthosporiose > 5 :

KARDIX/VELDIG 0.8 l (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) environ 38 €

ELATUS ERA 0.65 l (Benzovindiflupyr 75 g/l + Prothioconazole 150 g/l) environ 40 €

ELATUS PLUS 0.5 l (Benzovindiflupyr 100 g/l) + **ARIOSTE 90 0.5 l** (metconazole 90 g/l) environ 39 €

REVYSTAR XL / DIADEM 0.8 l (Mefentrifluconazole 100 g/l + fluxapyroxad 50 g/l) environ 45 €

Variétés avec note helminthosporiose < ou égale à 5 :

AMISTAR 0.25 l (Azoxystrobine 250 g/l) + **KARDIX/VELDIG 0.6 l** (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) environ 36 €

TWIST 500 SC 0.12 l (Trifloxystrobine 500 g/l) + **KARDIX/VELDIG 0.6 l** (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) environ 32 €

AMISTAR 0.25 l (Azoxystrobine 250 g/l) + **ELATUS ERA 0.5 l** (Benzovindiflupyr 75 g/l + Prothioconazole 150 g/l) environ 37 €

COMET 200 0.33 l (pyraclostrobine 200 g/l) + **REVYSTAR XL/DIADEM 0.65 l** (Mefentrifluconazole 100 g/l + fluxapyroxad 50 g/l) environ 45 €

Parcelles n'ayant pas fait l'objet d'une première intervention au stade 1- 2 nœuds :

Variétés avec note helminthosporiose > 5 :

KARDIX/VELDIG 0.8 à 0.9 l (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) 38 à 43 €

ELATUS ERA 0.65 à 0.8 l (Benzovindiflupyr 75 g/l + Prothioconazole 150 g/l) 40 à 49 €

ELATUS PLUS 0.5 à 0.6 l (Benzovindiflupyr 100 g/l) + **ARIOSTE 90 0.5 à 0.6 l** (metconazole 90 g/l) 39 à 47 €

REVYSTAR XL / DIADEM 0.8 l (Mefentrifluconazole 100 g/l + fluxapyroxad 50 g/l) environ 45 €

Variétés avec note helminthosporiose < ou égale à 5 :

AMISTAR 0.3 l (Azoxystrobine 250 g/l) + **KARDIX/VELDIG 0.75 l** (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) environ 45 €

TWIST 500 SC 0.15 l (Trifloxystrobine 500 g/l) + **KARDIX/VELDIG 0.75 l** (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) environ 40 €

AMISTAR 0.4 l (Azoxystrobine 250 g/l) + **ELATUS ERA 0.6 l** (Benzovindiflupyr 75 g/l + Prothioconazole 150 g/l) environ 44 €

COMET 200 0.33 l (pyraclostrobine 200 g/l) + **REVYSTAR XL 0.65 l** (Mefentrifluconazole 100 g/l + fluxapyroxad 50 g/l) environ 45 €

TRITICALE

Les stades observés cette semaine dans l'Allier sont compris entre sortie dernière (Z37) et dernière feuille étalée. La rhynchosporiose est signalée cette semaine dans 3 parcelles de l'Allier avec 20 à 50% des F3 atteintes, la plupart des situations où cette maladie avait été observée ont fait l'objet d'une intervention.

Profil de maladies des variétés de triticales préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Oïdium	Rouille jaune	Rouille brune	Rhynchosporiose
BIKINI	5	8	6	6
ELICSIR	6	6	8	7
LUMACO	8	8	7	6
RAMDAM	5	6	8	6
RGT GWENDALAC	8	5	7	6
RGT OMEAC	7	8	6	6
RGT RUTENAC	7	7	7	7
RIVOLT	7	5	8	5
VUKA	4	9	4	8

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

- Sensible
- Assez sensible
- Moyennement sensible
- Peu sensible

La protection fongicide des triticales reposera donc maintenant sur une intervention positionnée idéalement au stade dernière feuille étalée.

KARDIX/VELDIG 0.8 l (Bixafen 65 g/l + Fluopyram 65 g/l + Prothioconazole 130 g/l) 38 €

ELATUS ERA 0.65 l (Benzovindiflupyr 75 g/l + Prothioconazole 150 g/l) 44 €

ELATUS PLUS 0.5 l (Benzovindiflupyr 100 g/l) + **ARIOSTE 90 0.5 l** (metconazole 90 g/l) 39 €

PROSARO 0.8 l (Prothiononazole 125 g/l +tebuconazole 125 g/l) 37 €

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus
<https://ephy.anses.fr>
- pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-bon-usage-des-produits-phytosanitaires/>
- pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/index.php?id=2888370&tx_news_pi1%5Bnews%5D=41321&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=53dbb325bca589cf2eb215d1de19fd5f
- et pour toutes autres informations
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/>

*" Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"
"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin".*

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier

**Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr**



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

*avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
"Développement agricole et rural"*